

Si vous ne visualisez pas correctement la lettre d'information ci-dessous, [cliquez ici](#).



Première session
15 - 16 octobre 2019
Circuit de
Nevers Magny-Cours

Déclarée le 4 juin, à l'occasion de l'événement « Ruralisons », la naissance du Parlement Rural français a pour vocation d'inspirer les politiques publiques destinées aux territoires ruraux. Nous travaillons ainsi à reconstruire une image positive des potentiels que représente la ruralité pour la France. Il s'agit de remplacer un mythe rural sur lequel se fonde l'ensemble des relations villes/campagnes aujourd'hui par une vision plus proche de la réalité réelle et vécue.

En réunissant une grande diversité d'associations, d'entreprises et d'universitaires œuvrant pour les territoires ruraux, le Parlement rural Français constitue une instance représentative des ruralités. Construit sur une approche collaborative d'échanges et de réflexions partagées, il porte une vision globale de la ruralité au plus proche des enjeux du quotidien.

Il tiendra ainsi sa première session les 15 et 16 octobre 2019, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Nièvre, au circuit de Nevers- Magny-Cours.

Venez proposer et amender des mesures concrètes dans le cadre du lancement de l'Agenda rural français par le Gouvernement tout en exprimant la nécessité de « ruraliser » les politiques publiques.

Programme

Mardi 15 octobre 2019

Ouverture du Parlement rural français

9h30 - **Discours d'ouverture**

10h00 - **Première séance : Les ruralités ont-elles un avenir ?**

Présidée par Pierre Jarlier, maire de Saint-Flour (Cantal) et membre de la mission agenda rural.

Quelles fonctions pour la ruralité et quelle reconnaissance dans la France de demain ?

11h10 - **Deuxième séance : Avec la ruralité, de la croissance au développement durable ?**

Présidée par Daniel Labaronne, député d'Indre-et-Loire et membre de la mission agenda rural.

Des territoires acteurs de la croissance durable : comment favoriser les projets créateurs de valeurs ?

12h00 - **Déjeuner sur place (offert)**

13h45 - **Troisième séance : "Vis ma vie : la ruralité à l'épreuve des faits" - les conditions du bien-vivre.** Présidée par Cécile Gallien, maire de Vorey (Haute-Loire) et membre de la mission agenda rural.

Des territoires pour tous : comment encourager la présence de toutes les générations ?

15h00 - **Quatrième séance : "Vis ma vie : la ruralité à l'épreuve des faits" - les conditions de l'attractivité.** Présidée par Dominique Dhumeaux, président des maires ruraux de la Sarthe et membre de la mission agenda rural.

Comment répondre à l'enjeu démographique et de la répartition de la croissance de la population française ?

16h00 - **Conclusion**

**Temps convivial
et
buffet dinatoire**

Offert par le Conseil départemental de la Nièvre à la [ferme Marault](#)

Mercredi 16 octobre 2019

Temps de travail du Parlement rural français :
La ruralité contrainte d'innover !

09h00 - **Première table ronde : L'innovation par nécessité et par goût !**

10h40 - **Deuxième table ronde : La nécessité d'adapter les cadres pour innover ?**

Accès

En train :

2 H 00 de Paris
2 H 00 de Clermont-Ferrand
3 H 00 de Lyon

Par la route :

2 H 00 de Paris
3 H 00 de Lyon
2 H 30 de Dijon
2 H 00 de Clermont Ferrand

Inscription en ligne

Association Nationale Nouvelles Ruralités
3 rue Charles Roy 58000 Nevers
03 86 60 68 50
contact@nouvellesruralites.org
<https://www.les-nouvelles-ruralites.com>

Avec nos partenaires

